



Développement économique,
Innovation et Commerce

Economic Development,
Innovation and Trade



Affaires acadiennes et francophones

C.P. 58, Wellington
Île-du-Prince-Édouard
Canada COB 2E0

Acadian and Francophone Affairs

PO Box 58, Wellington
Prince Edward Island
Canada COB 2E0

Comité sénatorial permanent des langues officielles
Le Sénat du Canada
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0A4

22 mai 2024

Objet : Étude sur les services de santé dans la langue de la minorité

Membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles,

Je vous écris en réponse à votre lettre du 31 janvier concernant l'étude sur les services de santé dans la langue minoritaire. Bien qu'il me soit impossible de me présenter devant votre comité pour cette étude, je souhaite vous faire part de mes commentaires par écrit.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard accorde une grande importance aux services en français, y compris dans le secteur de la santé. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard appuie la communauté de langue officielle en situation minoritaire de la province. D'ailleurs, la *Loi sur les services en français* de l'Île-du-Prince-Édouard est la preuve de l'engagement de notre gouvernement envers la langue française et la communauté acadienne et francophone.

Grâce à nos nombreuses consultations avec la communauté acadienne et francophone de la province, notamment par l'entremise du Comité consultatif de la communauté acadienne et francophone, de la Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et du Réseau de Santé en français, nous savons que les services de santé en français sont une priorité essentielle pour la communauté.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard travaille continuellement à améliorer les services de santé en français au moyen de diverses initiatives. Notamment, l'utilisation de cartes-santé bilingues permet à notre gouvernement de recueillir des données linguistiques sur l'utilisation des services de santé par les Insulaires francophones, ce qui nous permet de tenir compte de l'évolution des besoins de la communauté acadienne et francophone dans la planification des programmes et des services de santé.

Le modèle de prestation des soins primaires de l'Île-du-Prince-Édouard évolue et des initiatives sont prises pour que cette nouvelle réalité tienne compte des besoins de la population francophone de la province. Des mesures importantes ont été prises pour accroître les services de soins à domicile et de soins de longue durée en français dans notre province. Un projet pilote de soins à domicile en français est en cours dans le comté de Prince, et des travaux sont en cours pour étendre ce projet

pilote au comté de Kings. De plus, des voisinages bilingues ont été mis en place aux foyers de soins de longue durée Summerset, Maplewood et Beachgrove.

Des initiatives de formation et de soutien linguistiques pour les professionnels de la santé sont également en cours de mise en œuvre. Santé Î.-P.-É. propose actuellement une formation en ligne sur l'offre active aux professionnels de la santé de toute la province. Un projet de lutte contre l'insécurité linguistique est en cours dans le comté de Prince, permettant aux employés bilingues d'utiliser leurs compétences en français pour s'occuper de leurs patients. En outre, notre gouvernement a récemment annoncé un programme de remboursement des frais de test d'anglais pour les infirmières autorisées et les infirmières auxiliaires autorisées. Ce programme atténuera un obstacle financier pour les professionnels de la santé formés en français qui doivent satisfaire aux exigences de leur association en matière de compétences linguistiques.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a également désigné le service téléphonique 211, qui fournit de l'aide pour trouver des services gouvernementaux sociaux, de santé et d'autres types, et le service de télésanté 811 dans le cadre de la Loi sur les services en français afin de s'assurer qu'ils continuent d'être offerts en français et d'en assurer l'offre active. Ces services illustrent le potentiel qu'il y a à tirer parti de la technologie pour fournir des services supplémentaires en français. Les possibilités de collaboration sur ce front offrent des solutions non seulement pour atténuer les défis liés à la disponibilité de ressources humaines bilingues, mais aussi pour améliorer l'accessibilité pour les Insulaires francophones.

Nous avons constaté une croissance constante des services désignés, des employés bilingues et des postes désignés bilingues dans le secteur de la santé. Bien que nous ne soyons pas à l'abri des problèmes de recrutement et de rétention dans le secteur de la santé, notre province a recours à des pratiques de recrutement novatrices par l'intermédiaire de notre coordonnateur du recrutement bilingue et explore les possibilités de recrutement dans le cadre de notre Plan d'action stratégique pour l'immigration francophone.

Nos collaborations avec le gouvernement fédéral sont nombreuses et fructueuses, y compris dans le secteur de la santé. Elles contribuent fortement à la vitalité de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, à son riche patrimoine et à la langue française dans notre province. Je peux vous assurer du travail continu de l'Île-du-Prince-Édouard en matière de services de santé en français et j'attends avec impatience les résultats de votre étude à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Membres du comité, mes sincères salutations.



L'honorable Gilles Arsenault
Ministre du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce
Ministre responsable des Affaires acadiennes et francophones